

# De la préfecture au musée

Autor(en): **Lauper, Aloys**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ville de Fribourg : les fiches**

Band (Jahr): - **(2002)**

Heft 13

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1035988>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

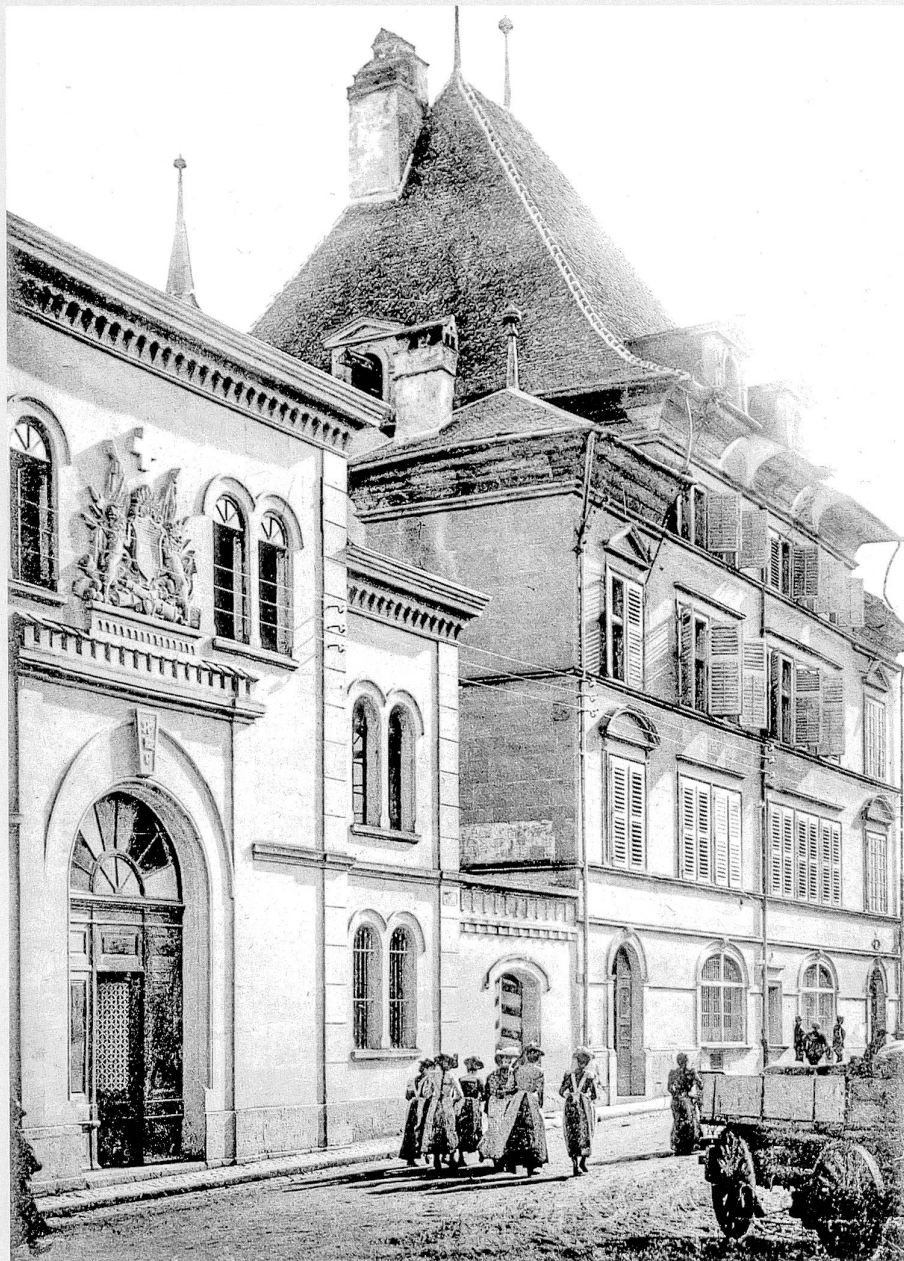
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## DE LA PRÉFECTURE AU MUSÉE

Aloys Lauper

L'Hôtel Ratzé fut vendu à l'Etat par le chancelier Romain de Schaller, le 20 avril 1830, pour la coquette somme de 42'000 francs. Présentée en 1687 comme la «plus belle maison

Attestés par un cahier d'esquisses<sup>17</sup>, ces travaux furent réalisés avec soin, les encadrements des nouveaux percements copiant les modénatures Renaissance. Le préfet occupait le 1<sup>er</sup> étage,



La préfecture et l'arsenal dans les années 1890 (carte postale, ASBC Photothèque, Fonds Progin)

de la ville»<sup>16</sup>, la demeure offrait un siège convenable aux préfets de district. Leur installation entraîna la redistribution du rez-de-chaussée autour de nouvelles entrées et d'un nouvel axe transversal. Les deux pièces côté rue furent alors raccourcies pour la création du nouveau corridor les isolant des salles d'attente et des bureaux de la préfecture. Un escalier à deux rampes fut construit dans un massif greffé à la tour.

les niveaux supérieurs étant loués, notamment au banquier Pierre Aeby en 1886, puis au notaire Vuichard et au greffier Buclin en 1890. On y fit alors divers travaux. En 1899, on rénova la grande pièce du 1<sup>er</sup> étage, selon les vœux du préfet qui trouvait que «ce salon à l'aspect imposant, avec ses corniches à grandes gorges n'est vraiment plus décoratif»<sup>18</sup>. Sic transit gloria mundi.

fédérale sur le travail du samedi dans les fabriques. Le capitalisme impitoyable imposait déjà ses rythmes. Lors de la mise en consultation de leur règlement de service, en 1907, les ouvriers se sont adressés au Conseil d'Etat pour lui proposer notamment la modification suivante: «art. 1<sup>er</sup> – la durée de travail est de 11 heures: elle est réduite à 9 heures le samedi sans déduction de salaire»<sup>9</sup>...

## Du son aux Pérollettes

Dominant le marché local<sup>10</sup>, les Moulins de Pérolles S.A. assurèrent leur succès en se diversifiant. L'entreprise se spécialisa dans la fabrication de polenta et toucha également au commerce de foin et de paille. La minoterie fut agrandie moins de dix ans après le début de son exploitation, ce qui permit d'en doubler le rendement qui passa à 40'000 kg par jour. Le nouveau massif adossé au pignon sud a été dessiné en janvier 1913<sup>11</sup> par Frédéric Broillet. Abrutant des magasins et des bureaux pour la comptabilité et la direction, il domine d'un niveau la construction primitive. Avec son toit en pavillon coiffé d'une cheminée d'aération, cette extension a donné à la minoterie sa silhouette familière. Faute d'archives, on ignore l'histoire de l'entreprise qui a sans doute été frappée par les crises financières de l'entre-deux-guerres. Les moulins de Pérolles vont cependant connaître une seconde vie. Le 18 janvier 1945, la fabrique de pâtes de Ste-Apolline est la proie des flammes<sup>12</sup>. Son propriétaire depuis 1927, la société yverdonnoise G. Besson & Cie, décide de transférer la production à Fribourg et rachète l'ancienne minoterie qui devient ainsi la Fabrique de pâtes alimentaires «La Timbale». La délocalisation de son site de production fribourgeois lui permet en outre de moderniser ses installations. Dynamique et déjà bien implantée dans le canton, l'entreprise y introduit un marketing moderne, comme en témoigne la conception de ses stands à la Foire aux provisions. Le nouveau site donne même son nom à une spécialité de cornettes, les «Pérollettes».

La concurrence des grandes chaînes d'alimentation qui investissent massivement dans des unités de production très performantes met un terme à l'aventure en 1961.

Après l'abandon de la production, le bâtiment vidé de ses machines servait de dépôt à la fabrique de cartonnage Cafag SA. Pourtant limité à la destruction des combles du bâtiment de 1913 – où l'artiste Jean-Daniel Berclaz



Vues du stand de la Foire aux Provisions de Fribourg, entre 1937 et 1947 (ASBC, don Cornaz-Besson)

avait son atelier –, l'incendie du 29 mai 1989 a donné un air de ruine au bâtiment désormais désaffecté. Le projet d'y installer prochainement l'Ecole de multimédia et d'art de Fribourg (EMAF) devrait assurer le sauvetage de ce «monument» particulier de la Belle Epoque, ancêtre des «start up» actuelles, et qu'on citait volontiers non sans fierté dans les guides touristiques de Fribourg<sup>13</sup>. Avec le meunier Daniel Bossy, fondateur de la floconnerie de Cousset (1885), le fondateur de la minoterie de Pérolles, Auguste Grand-



Stulz, appartient à la génération des pionniers de l'industrie alimentaire fribourgeoise. Son entreprise parle également d'un nouveau territoire tracé au cordeau par les électriciens. En 1900, les «Lettres de mon moulin» ne se lisent déjà plus au bord de l'eau. On les dicte sur les rails, entre deux poteaux électriques et dans la poussière des «grands moulins» industriels.

### Sources et bibliographie

Hubert SAVOY, Guide de Fribourg, Fribourg 1905

### Crédit photographique

Yves Eigenmann  
RBCI Didier Busset  
RBCI Aloys Lauper  
ASBC, don Cornaz-Besson

### Remerciements

Henri et Jacqueline Cornaz-Besson,  
Yverdon